Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Maillage cheminement doux et aménagement de la place du 50e Carnaval

Porteur du projet : Commune de Saint Nicolas de la Grave

Saint Nicolas de la Grave

Subvention FEADER de 10 198,23€,
votée par le Comité de programmation du GAL : 26/11/2019

Dans le cadre des orientations de son « Projet d'Aménagement et de Développement Durable »), la commune a inscrit l'intégration des déplacements dans le bourg, comme un des axes de son programme d'action. En lien avec l'élaboration du PLU Intercommunal (au cours de l'année 2019), la commune a réfléchi à la question de la voirie, non pas uniquement en termes de desserte routière et résidentielle, mais avec la volonté de favoriser les déplacements doux (cycles et piétons). L'objectif principal étant de **créer des liaisons douces entre les zones d'habitat, les équipements publics et notamment ceux de niveau supra-communal présents dans le bourg (**médiathèque cantonale, supermarché, maison de santé) **et les commerces.** Lorsque les travaux ont été entrepris, ils ont concerné :

- **La création d'un chemin piétonnier pour relier le centre du village au groupe scolaire, au gymnase, à la médiathèque cantonale ainsi qu'à maison de santé pluri- professionnelle intercommunale** (mise en service en septembre 2019) et au supermarché.

  Cet aménagement permet un accès piétonnier et sécurisé des personnes âgées aux soins de proximité et la circulation de la population et des enfants vers les équipements desservis, en toute tranquillité.

- **L'aménagement de la place du 50ème carnaval avec la réalisation d'abris-bus et la sécurisation des arrêts, ainsi que la création de stationnement à proximité des commerces du centre-bourg.** L'aménagement de cet espace a été conçu pour en faire un lieu de vie et de rencontres, avec notamment la **création d'une aire de jeux multisports** à l'attention des adolescents mais aussi **l'installation de mobilier urbain.**

Ces travaux ont permis de poursuivre le **maillage de cheminement doux en continuité de l'aménagement de l'avenue de Gascogne (RD15)** réalisé en 2017 (chemin piéton et cyclable) avec **600 mètres** supplémentaires de liaisons créées.

Les dépenses présentées dans le dossier LEADER ont concerné : les travaux de création des cheminements doux, les travaux d'aménagement de la place (stationnement vélos, abris-bus, mobilier urbain, plantation d'arbres, réalisation d'une aire de jeux).

1. Boulevard du Tour de Ronde
2. Aménagement place du 50ème Carnaval
3. Avenue des Ecoles – Chemin du Moulin de Lagnel
4. Rue du Champs de l'Eglise
5. Liaison piétonne Maison de Santé-Supermarché

Ce projet s'inscrit dans **la stratégie LEADER du GAL** et correspond aux actions listées dans :
La fiche action N°5 « Adapter des systèmes de mobilités et déplacements pour la population en encourageant les modes de transports alternatifs et en privilégiant les échanges selon les axes les plus fragiles » :

5.2 - Équipement pour le développement des formes collectives de mobilité et la mobilité durable

- Aménagement de liaisons douces et équipements/aménagements spécifiques favorisant l'intermodalité (ex : abri vélo, parking des gares) à l'échelle d'une ou plusieurs communautés de communes.

Plafond LEADER : 60 000 €

Plan de financement : *inscrit dans la décision attributive de l'aide LEADER (en date du 02/07/2020)*

Montant des dépenses éligibles retenues	**251 443,29 €**
Subvention Europe FEADER (LEADER)	**10 198,23 €**
Autres cofinanceurs :	
→ Région Occitanie	66 379,00 €
→ Département Tarn et Garonne	57 818,00 €
→ Etat – DSIL	62 860,82 €
→ CAF Tarn et Garonne	3 898,57 €
Autofinancement	50 288,67 €